

La République du Centre, 6 novembre 2020

TRANSPORTS ■ Le « Collectif transilien loirétain » défendra les intérêts des usagers de la SNCF

À Dordives, la résistance s'organise

Un collectif vient de voir le jour à Dordives et ses environs. L'extension de la validité de la carte Navigo ou Montargis constitue l'une de ses priorités.

Parado Dordives
pour la République du Centre

Il était du côté de la gare et a été baptisé « Collectif transilien loirétain ». Les usagers de la ligne Paris-Montargis s'organisent et veulent désormais se faire entendre.

En octobre, nous avions donné la parole à un Dordivois, qui évoquait un certain nombre d'insatisfactions sur cette ligne, dont l'absence de distributeur de billets à la gare de Dordives ou le coût mensuel du simple trajet Dordives-Souppes-sur-Loing. Le Montargis de bétoufflé n'est pas de la carte Navigo, ce qui prive les habitants d'Île-de-France. Dans nos témoignages, beaucoup d'autres usagers de la ligne étaient reconnus.

Descendre à Souppes pour acheter son billet



GARE. C'est des demandes des usagers concernant l'installation d'un distributeur de billets.

plus que les habitants d'Île-de-France pour un trajet de quelques kilomètres supplémentaires. Dordives et Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) ne sont, en effet, éloignés que de 6 km, mais le coût du transport est bel et bien le même selon qu'on vit dans le Loiret ou en Seine-et-Marne...

Autre revendication, l'installation d'un distributeur de billets à la gare de Dordives. Un usager qui n'a pas de titre de transport et monte à Dordives pour se rendre à Souppes doit, en fait, acheter son billet dans le train, ce qui lui coûte 6 € au lieu de 1,80 €, un pochet. Comme le soulignent un usager dordiv

vois, il lui avait été conseillé par un contrôleur de la SNCF de descendre à la gare de Souppes-sur-Loing pour acheter le billet jusqu'à Dordives, et de remonter dans le train muni avec le précieux sésame pour faire les derniers kilomètres du trajet.

Pour les membres du collectif, il s'agit vraiment d'une question

d'égalité entre les clients de la SNCF. « Pourquoi devons payer 1,80 € pour aller de Souppes à Dordives mais 6 € pour aller de Dordives à Souppes ? Pourquoi pouvons aller avec la carte Navigo dans le Loiret jusqu'à Malesherbes (terminus du RER D) mais pas jusqu'à Montargis (terminus de l'Orléans II) ? », s'interroge-t-il.

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sauter (PS), s'est lui aussi engagé du dossier et a interrogé le ministre délégué aux transports, Jean-Baptiste Dhébert, et la direction de la SNCF, dénonçant une « situation absurde ».

« Je n'ai pas de réponse pour l'instant, mais je m'engage à en avoir une très vite », a répondu le sénateur, qui assure le nouveau collectif de ses soutiens.

La municipalité de Dordives est elle aussi aux côtés des usagers et habitants du secteur autour à prendre le train régulièrement. Un membre de l'association municipale menée par Jean-Benoît, le conseiller Fabrice Bouché, est ainsi particulièrement chargé des questions de transport.

Tous espèrent une mobilisation autour de cette question de la mobilité, si importante pour le Loiret et son attractivité. ■

Pratique. Pour signer le pétitionnaire, vous pouvez vous rendre au guichet de la gare de Dordives ou à la gare de Souppes-sur-Loing pour acheter le billet jusqu'à Dordives, et de remonter dans le train muni avec le précieux sésame pour faire les derniers kilomètres du trajet.

Pour les membres du collectif, il s'agit vraiment d'une question